

# Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches



**Plénière du Conseil départemental de Vaucluse : c'est l'Etat qui a cramé la caisse et c'est au 5e département le plus pauvre de métropole de trinquer. La pilule a vraiment du mal à passer pour sa présidente.**

En prologue à la séance de ce vendredi, calmement, la présidente Dominique Santoni a pris la parole. « Je suis d'accord, comme une majorité de Français, pour dire qu'il faut arrêter la dérive des finances publiques et les déficits cumulés de l'Etat. Et parce que la situation est grave, je ne suis pas choquée - a priori - que l'on demande à tout le monde, y compris aux collectivités locales d'y prendre part, même si elles sont loin d'être responsables de cette situation ».

**Dettes depuis 2016 : Etat +68%, Département de Vaucluse -24%**

Après cette entrée en matière pianissimo, le ton est monté d'un cran. « Je voudrais quand même vous



Ecrit par Andrée Brunetti le 11 octobre 2024

rappeler 2 chiffres : début 2016, la dette publique nationale était de près de 1 950Mds€, elle est passée à 3 200Mds€ en 2024, soit +63% en 8 ans. En Vaucluse, parallèlement, sur cette même période, notre dette est passée de 211M€ en 2016 à 160M€ en 2024, soit un très net recul de -24% ».

Donc, Dominique Santoni a insisté mezza voce : « Ce n'est donc pas le Vaucluse qui a contribué au gonflement de cette dette abyssale, bien au contraire. D'ailleurs, nous avons collectivement fait un vrai effort de désendettement. Et chacun sait que les collectivités locales, contrairement à l'Etat, ne peuvent pas emprunter pour financer leur fonctionnement, elles doivent absolument chaque année de la mandature, présenter un budget en équilibre ».

C'est alors que la Présidente de l'exécutif vauclusien reprend d'une voix ferme la fameuse exclamation de la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse : « C'est l'Etat qui a cramé la caisse ». Et elle cite plusieurs exemples qui tendent à prouver que le Vaucluse a déjà largement contribué au désendettement de l'Etat. « Lui, qui n'a jamais cessé de nous transmettre des charges nouvelles en ne compensant jamais ou pas intégralement ces transferts. Pour la seule année 2023, dans le cadre du Ségur de la Santé +6,6M€ sans compensation, pour l'autonomie +3,4M€, pour l'enfance +2M€. Dans ces seuls 3 secteurs, l'Etat s'est déchargé sur nous de 12M€. »

**Selon Intercommunalités de France, (voir carte ci-dessus) la contribution imposée au Département de Vaucluse sur son budget 2025 serait de 13,4M€. Elle s'élèverait à 51M€ pour les Bouchez-du-Rhône, 27,2M€ pour les Alpes-Maritimes, 25,4M€ pour le Var, 5M€ pour les Alpes-de-Hautes Provence, 4,6M€ pour les Hautes-Alpes et... 0€ pour le Gard.**

Puis, fortissimo, Dominique Santoni révèle, « Même s'il est trop tôt pour mesurer l'impact en 2025 du PLF (Projet de loi de finances), il circule une liste de 20 départements considérés comme les plus fragiles de France qui pourraient a priori être exonérés de cette ponction de 2%. Or le Vaucluse n'y figure pas. Je vais donc écrire au 1er Ministre Michel Barnier et à la Ministre du Partenariat entre les Territoires et de la Décentralisation, Catherine Vautrin pour savoir quels critères ont présidé à l'élaboration de cette liste. Ce qui paraît pour le moins curieux puisque, depuis des années, l'Etat nous explique que le Vaucluse est le 5e département métropolitain le plus pauvre de France. Or je me bats, et nous nous battons tous ensemble, pour rendre son attractivité à ce territoire, pour y créer des emplois et pour qu'on arrête de lui coller à la peau cette étiquette péjorative. Et ne voilà-t-il pas, quand il s'agit d'exempter d'impositions nouvelles les 20 départements les plus fragiles, comme nos voisins du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, qui ont un taux de pauvreté comparables ou inférieurs au nôtre, que le Vaucluse, lui, n'apparaît pas. »

« Je trouverai cela particulièrement injuste si les fourmis étaient pénalisées et les cigales exemptées. »

*Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Le ton de Dominique Santoni monte crescendo : « De deux choses l'une. Soit notre département n'est plus classé parmi les 20 départements les plus pauvres et que l'Etat le dise. Soit, avec son taux de



Ecrit par Andrée Brunetti le 11 octobre 2024

pauvreté en tous points comparable à nos voisins d'Occitanie, le Vaucluse n'est plus considéré comme fragile parce que nous avons fait davantage d'efforts pour maîtriser nos dépenses que nos voisins d'Outre-Rhône. Mais, je trouverai cela particulièrement injuste, si dans la contribution que l'Etat s'apprête à demander aux collectivités locales, les fourmis étaient pénalisées et les cigales exemptées. Ce serait décidément une bien mauvaise fable. Je vais donc écrire dans ce sens au chef du gouvernement et je demande ici, à nos parlementaires, de veiller particulièrement à ce sujet lors du débat budgétaire qui s'ouvre. »

[Département de Vaucluse : 35 délibérations au sommaire de la séance plénière d'octobre](#)